

Accommodements.qc.ca

Sherbrooke, le 6 novembre 2007.

Je suis gradué en génie chimique à la « North Carolina State College ». J'ai exercé une carrière dans l'industrie des textiles primaires au Québec où j'ai détenu pendant plus de 20 ans le poste de directeur d'usines dont la plus grande comptait 2300 employés.

Vers la fin de ma carrière, j'ai eu l'occasion de gérer la réorganisation d'importantes installations industrielles dans différents pays du monde dont le Mexique et la Turquie pour des périodes de deux à quatre ans.

J'ai aussi eu l'occasion de servir la communauté québécoise dans quelques conseils d'administration soit :

La Maison Régionale de l'Estrie dont je fus le président fondateur

Le Conseil Régional de Développement de l'Estrie

Le Conseil d'Administration de l'Université de Sherbrooke

La Corporation des Professionnels en Danse et Danse sportive du Québec dont je fus le président fondateur.

Jacques St-Onge

Sherbrooke

À l'automne de l'an 2000 je terminais un séjour de deux ans à Kayserie qui se situe au centre de la Turquie. Pendant cette période j'étais directeur d'une usine qui comptait près de 1300 employés. Suite à ce séjour je me permets de partager quelques idées issues de mon expérience et qui m'apparaissent opportunes dans les circonstances.

Quelques mois après le début de mon contrat, mon patron entra dans mon bureau en me disant qu'il venait d'apercevoir un employé en prière sur son tapis près d'une machine. Il m'a dit : « Je comprends que vous pouvez ne pas être familier avec ce qui est ou n'est pas acceptable en ce qui concerne les pratiques religieuses en milieu de travail dans notre pays. Je viens de réprimander cet employé en lui ordonnant de retourner immédiatement à son poste de travail et de rapporter son tapis chez lui à la fin de la journée. »

Ce patron a ajouté : « Je suis un musulman pratiquant et je vous dis que notre religion est une religion d'intérieur qui se pratique à domicile et dans les mosquées. » Ce que j'ai interrompu il y a quelques minutes est de l'exhibitionnisme.

À une autre occasion, un collègue de travail me fit part, lorsque nous étions seuls dans mon bureau, que même si la Turquie est un État civil, il y avait quand même selon son estimé 20% de la population qui sont des musulmans intégristes qui cherchent par tous les moyens à reprendre le pouvoir au pays. Il m'a confié que chacun soupçonne son voisin de faire un travail qu'il qualifiait de « Underground » et que personne ne se sentait réellement en sécurité face à une incessante menace de violence de la part de ces gens.

C'est à ce moment là que j'ai compris pourquoi je ne pouvais pas prendre une marche de santé sur les trottoirs de Kayserie sans passer devant au moins un soldat qui tenait une mitraillette pointée vers l'avant. L'armée était omniprésente au pays. Elle comptait plus de 600,000 soldats en fonction.

Lorsque je suis revenu au Québec, j'ai eu l'occasion par hasard de participer à une réunion des membres de la pastorale d'une paroisse catholique ou j'ai été invité à parler de mon expérience en Turquie. Après avoir raconté quelques anecdotes qui faisaient état de l'immense pression exercée par la religion sur les citoyens turcs, un jeune octogénaire n'a pu s'empêcher de commenter en ces termes. « Cette situation ressemble tellement à ce que j'ai vécu ici au Québec il y a 50 ans. »

Au cours des 50 dernières années pendant que les Québécois faisaient un effort remarquable pour mettre leur religion en perspective et se débarrasser des abus de pouvoir qui ont fait le lot de plusieurs générations avant les années 60, nous sommes témoins de guerres dévastatrices et de violences inimaginables au nom de la vérité que de nombreuses religions croient détenir en exclusivité et imposer par tous les moyens dans plusieurs parties du monde.

Je crois que les Québécois ont réussi à cause du grand respect qu'ils ont les uns envers les autres à s'affranchir sans effusion de sang du pouvoir abusif des autorités religieuses. Ces

mêmes religieux ont accepté d'ajuster leur comportement et même de renoncer au port de leurs costumes distinctifs par respect des citoyens et de leur liberté individuelle.

Nous avons tendance à sous estimer ce tour de force qui s'est opéré ici même dans un temps record. Il nous reste cependant une étape très importante à franchir dans notre réflexion au sujet du respect de l'individu et de sa liberté pour nous préparer à l'inévitable qui nous attend.

Une grande quantité de d'éminents scientifiques dans le domaine de la science quantique se rendent à l'évidence suite aux résultats de leurs recherches qu'il existe une forme de vie créatrice omniprésente, omnipotente et omnisciente à l'intérieur de chacun de nous et dans l'univers tout entier. Chaque religion a donné un nom spécifique à cette présence.

Je crois que la très grande majorité des québécois n'ont pas rejeté l'importance de cette présence lorsqu'ils ont mis leur religion en perspective. Ils ont tout simplement reconnu que la spiritualité est quelque chose de personnel, de très intime et qui mérite le plus grand respect.

Je propose donc qu'il soit clarifié dans notre charte des droits :

- A- Que la liberté de pratique religieuse soit restreinte à la résidence privée et aux lieux de culte réservés à cet effet.
- B- Que toute forme de manifestation religieuse hors de la résidence privée et du lieu de culte se limite à la pratique des vertus nobles, comme l'amour et le respect du prochain, enseignées dans toutes les grandes religions connues aujourd'hui.

L'expérience des siècles passés nous enseigne que les manifestations publiques autre que la pratique spirituelle de vertus nobles est de l'exhibitionnisme et de la propagande se traduit presque invariablement, tôt où tard, par la domination des individus, par l'abus de pouvoir et par la violence.

Je ne crois pas que les citoyens du Québec se soient affranchis du joug imposé par une religion pour faire place à d'autres institutions qui s'avèrent plus dominatrices et porteuses de violence presque partout où elles sont établies, peu importe que ses adeptes y soient en majorité ou en minorité.

Il est évident que la dénatalisation dont nous sommes témoins au Québec doit être compensée par une importante immigration. Avec le réchauffement de la planète il est tout à fait raisonnable de penser que d'ici quelques générations, la pression sera de plus en plus forte pour permettre le déplacement des populations vers le nord, donc vers le Canada.

Nous sommes bien peu nombreux et nous n'auront pas beaucoup de temps pour transmettre aux nombreux arrivants les valeurs qui font de notre coin de la terre un espace agréable à vivre dans la paix et à l'abri de la terreur vécue ailleurs.

Il faut être aveugle pour ne pas constater le sort réservé aux citoyens de certains pays comme la France et l'Angleterre et bien d'autres reconnus pour leur tolérance.

A la lumière de ce dont nous sommes témoins depuis des siècles à travers le monde il faudrait aussi être bien téméraire ou tout simplement naïf pour croire que la tolérance et les accommodements à tout signe religieux en publique - un chemin suivi par tant d'autres pays - nous mènerait à des résultats différents.

Il est temps que nous réalisons que nous devons donner suite à nos idées en s'assurant que nos convictions soient supportées par des décisions qui protégeront nos acquis.

Si j'ai appris une chose en travaillant dans différents pays au cours de ma carrière, c'est que ce qui semble de la tolérance pour les uns est perçu par les autres comme un signe de faiblesse encourageant les abus.

Si notre réflexion ne nous amène pas à créer des balises strictes pour permettre une intégration qui préserve le respect des valeurs qui font de notre société un lieu où il fait bon vivre, d'ici peu nous n'aurons qu'à faire notre mea culpa devant la terreur bien établie chez nous comme ailleurs où chaque religion cherche à faire dominer sa vérité et souvent en créant un système de pouvoir parallèle à l'état civil.

Pour ceux qui s'inquiètent pour la langue française, je dirai qu'il y a une menace beaucoup plus grave qui nous attend dans les années à venir. Celle de perdre l'état de paix et de tranquillité relative dont le citoyen québécois jouit encore aujourd'hui.

Jacques St-Onge
Sherbrooke